

## Fort du Barbonnet

Fort Suchet, puis du Barbonnet,

du secteur fortifié frontalier,

à Sospel

Catégorie : Fort

Aire d'étude : Alpes-Maritimes

Lieu-dit : Sospel (près de)

Edifice contenant : ensemble fortifié dit secteur fortifié frontalier

Parties constituantes : enceinte ; fossé ; ouvrage fortifié ; pont ; ouvrage d'entrée ; cour ; casemate ; poudrière ; édifice logistique ; abri ; batterie ; monument sépulcral

Epoque de construction : 4e quart 19e siècle ; 1ère moitié 20e siècle

Auteur(s) : Azibert F. (maître de l'oeuvre)

Historique :

Après 1870, les membres du Comité de Défense sont unanimes à ranger les Italiens parmi les ennemis potentiels de la France. Ces derniers percent le tunnel routier de Tende et fortifient les alentours.

Afin de maîtriser l'itinéraire Nice-Turin par le col de Tende, on décide, à l'instigation du général Segrétain, de retenir le site du mont Barbonnet pour l'implantation d'un fort d'arrêt.

Les études sont entreprises par la chefferie de Nice sous la direction du lieutenant-colonel Wagner. Le projet et la conduite des travaux sont confiés au capitaine F. Azibert. Le nom de ce dernier est gravé sur le pilastre de la façade d'entrée de l'édifice.

Le plan définitif est approuvé en 1883, les travaux commencent cette même année et se poursuivent jusqu'en 1886. Les deux dates terminus de 1883 et de 1886 sont inscrites sur la façade principale.

Le fort est baptisé "fort Suchet" cette dernière année. Compte tenu de la crise dite "de l' obus-torpille", on creuse, en 1891, dans le roc, un magasin à poudre cave. En 1914, on commence à poser deux tourelles.

Des travaux mineurs sont exécutés jusqu' en 1929. De 1930 à 1932, on améliore les tourelles.

Ces engins ouvrent le tir durant l' offensive italienne de 1940.

Le fort est entretenu jusqu' en 1963.

Description :

Le plan du fort est un pentagone irrégulier et asymétrique très allongé. L' enceinte est entourée d' un fossé revêtu.

L' escarpe est flanquée de trois caponnières, dont deux sont couvertes d' une dalle de béton armé.

L' entrée, masquée, est précédée par un pont. Le passage d' entrée, qui prolonge la porte, est voûté en berceau segmentaire. La cour nord-ouest est fermée sur deux côtés par les façades de casemates à un seul niveau.

La cour principale du fort, de forme allongée, est entourée, sur ses longs pans, par les façades des deux corps de bâtiment à simple rez-de-chaussée groupant les casemates principales du fort.

Chaque corps de bâtiment est constitué de huit casemates accolées et voûtées en berceau surbaissé.

Elles sont affectées à des usages logistiques. Le magasin à poudre est accessible par un escalier tournant, suspendu, renfermé dans un puits cylindrique voûté en cul-de-four.

Les deux tourelles tournantes sont élevées sur trois niveaux.

Quatre abris, dont l' un voûté en plein-cintre, une batterie, cinq guérites observatoires et un colombarium situé dans la contrescarpe sud, constituent les autres édifices du fort.

Gros-oeuvre : pierre ; moellon

Etages : en rez-de-chaussée ; sous-sol

Couvrement : voûte en berceau segmentaire ; voûte en berceau plein-cintre ; cul-de-four

Couverture (type) : terrasse

Escaliers :

Typologie : tourelle tournante ; caponnière

Date protection MH : édifice non protégé MH

Type d'étude : enquête thématique régionale (architecture militaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Date d'enquête : 1994

Rédacteur(s) : Truttmann P. ; Faure-Vincent D.

N° notice : IA06000050

© Inventaire général, 1994